Et pour cause, la mise sur pied d'une plateforme pour réguler les dépenses financées par des fonds extérieurs vient pour contrecarrer des désagréments.

Le ministère en charge des Finances (Minfi) au Cameroun vient de publier une note sur l'exécution des dépenses sur financement extérieur (Finex). Il en résulte que les projets à financement conjoint font face à plusieurs types de problèmes. Parmi les problèmes relevés par le Minfi, il y a notamment : le dépassement des plafonds définis par la loi de finances, le non-respect du principe d'annualité et des procédures d'exécution du budget et les difficultés de remontée des données statistiques.

Pour y remédier et, afin de maîtriser l'endettement extérieur, le ministère des Finances affirme que, le gouvernement camerounais a mis en place une plateforme de régulation des appels de fonds et de réconciliation des données statistiques et comptables. « Cette plateforme qui regroupe toutes les parties prenantes (Minfi, ministère en charge de l'Économie, Caisse autonome d'amortissement, certains maîtres d'ouvrage des projets Finex) permet de suivre les décaissements et de disposer mensuellement des données exhaustives et cohérentes », indique la note ministérielle.

Dans le cadre de la régulation des appels de fonds, les priorités ont été définies relativement aux projets dans l'ordre suivant : les projets de la Coupe d'Afrique des Nations 2021, les

projets programmés dans la loi des finances ; les projets ayant un fort impact socio-économique et justifiant d'une capacité de remboursement presque certaine ; les grands projets de première génération en cours d'achèvement.

Comme autres priorités, il y a les projets dont la date de clôture est proche en vue d'alléger le portefeuille des projets à financement extérieur et ceux ayant un plan de décaissement des ressources disponibles. Les résultats des travaux de la plateforme en 2018 font ressortir qu'en matière des décaissements, le montant effectif est de 749,4 milliards de FCFA dont, 497,3 milliards pour les prêts non concessionnels, 204,4 milliards pour les prêts concessionnels, 6,2 milliards pour les dons-projets et 41,5 milliards pour les prêts rétrocédés à la Société nationale de raffinerie (Sonara). En matière d'appel de fonds non exécutés à fin 2018 et reportés en 2019, le Minfi comptabilise un montant total de 193,4 milliards de FCFA dont, 36,7 milliards en 2016-2017 et 156,7 milliards de FCFA en 2018.